

(Source : [Néotrouve](#))



Commentaire :

À l'heure où Big Brother veut tout savoir sur vous, l'utilisation des services en ligne de reconnaissance vocale sont suspects. Très suspects. Nos appareils sont largement en mesure de faire de la reconnaissance vocale localement. Ceci existait il y a déjà 20 ans. Pourquoi désormais envoyer votre voix sur les serveurs de Google ou autres? C'est là une donnée biométrique de plus dans la main de Big Brother.

Dans cette émission C à Noter d'ActuEntreprise, Jérôme Bondu, expert en intelligence économique, présente une méthode très simple pour vérifier si votre smartphone enregistre vos conversations. Après avoir fait une requête vocale avec « OK Google » il va retrouver en ligne l'enregistrement que Google a conservé ... et là surprise :

Commentaire :

Je vous invite à visiter <https://myactivity.google.com/myactivity> et faire le test vous-même. Vous verrez, c'est très révélateur.

Partager cet article :

[Facebook](#)
[Twitter](#)
[Google+](#)
[Pinterest](#)

À lire également :



faciale

Google : des résultats de recherche personnalisés selon votre réaction



Du droit à violer la vie privée des internautes au foyer



Google dépose [encore] un brevet menaçant les libertés individuelles

« OK Google » n'enregistre pas seulement votre requête, mais plus



Le diable Google sort de sa boîte : qu'allons-nous faire?